



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°75-2025-628

PUBLIÉ LE 14 OCTOBRE 2025

# Sommaire

## Préfecture de Police / Cabinet

75-2025-10-13-00007 - Arrêté 2025-01276 du 13 octobre 2025  
désignant les agents du service des affaires juridiques et du contentieux  
habilités à accéder aux images et enregistrements du système de  
vidéoprotection de la préfecture de police (2 pages)

Page 3

75-2025-10-13-00008 - Arrêté 2025-01277 du 13 octobre 2025  
désignant les membres du cabinet du préfet de police habilités à  
accéder aux images et enregistrements du système de  
vidéoprotection de la préfecture de police (3 pages)

Page 6

Préfecture de Police

75-2025-10-13-00007

Arrêté 2025-01276 du 13 octobre 2025 désignant  
les agents du service des affaires juridiques et du  
contentieux habilités à accéder aux images et  
enregistrements du système de vidéoprotection  
de la préfecture de police

**arrêté n° 2025-01276**

désignant les agents du service des affaires juridiques et du contentieux habilités à accéder aux images et enregistrements du système de vidéoprotection de la préfecture de police

**Le préfet de police,**

**VU** le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 252-2 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 77 et 78 ;

**VU** l'arrêté DUPA n° 2023-0727 du 18 juillet 2023 modifié autorisant l'installation du système de vidéoprotection de la préfecture de police, notamment ses articles 6 et 12 ;

**VU** le décret du 20 juillet 2022 par lequel M. Laurent NUÑEZ, préfet, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, est nommé préfet de police (hors classe) ;

**VU** le décret du 7 septembre 2022 par lequel Mme Magali CHARBONNEAU, préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est nommée préfète, directrice de cabinet du préfet de police ;

**VU** le décret du 12 octobre 2025 relatif à la composition du Gouvernement, portant nomination de M. Laurent NUÑEZ en qualité de ministre de l'intérieur ;

**CONSIDÉRANT** que M. Laurent NUÑEZ est nommé ministre de l'intérieur par décret du 12 octobre 2025 susvisé ;

**ARRETE**

**Article 1**

Sont habilités, dans l'exercice de leurs fonctions, à accéder aux images et enregistrements du système de vidéoprotection de la préfecture de police autorisé par l'arrêté du 18 juillet 2023 susvisé, en temps réel et en temps différé, dans la limite de la durée de conservation prévue par la loi, avec le profil « visionneur » :

- M. Jérôme CHARRET, administrateur de l'Etat de deuxième grade, chef du service des affaires juridiques et du contentieux ;
- Mme Elisabeth THERBY-VALE, administratrice de l'Etat, adjointe au chef du service des affaires juridiques et du contentieux.

## **Article 2**

La directrice adjointe du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur à compter de la date de sa réception par le directeur de l'innovation, de la logistique et des technologies. Il sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris et affiché aux portes de la préfecture de police. Cet arrêté entre en vigueur immédiatement.

Fait à Paris, le 13 octobre 2025

SIGNÉ

La préfète, directrice de cabinet,  
chargée de l'intérim des fonctions de préfet de police

Magali CHARBONNEAU

Préfecture de Police

75-2025-10-13-00008

Arrêté 2025-01277 du 13 octobre 2025 désignant  
les membres du cabinet du préfet de police  
habilités à accéder aux images et  
enregistrements du système de vidéoprotection  
de la préfecture de police

**arrêté n° 2025-01277**

désignant les membres du cabinet du préfet de police habilités à accéder aux images et enregistrements du système de vidéoprotection de la préfecture de police

**Le préfet de police,**

**VU** le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 252-2 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment ses articles 77 et 78 ;

**VU** l'arrêté DUPA n° 2023-0727 du 18 juillet 2023 modifié autorisant l'installation du système de vidéoprotection de la préfecture de police, notamment ses articles 6 et 12 ;

**VU** le décret du 20 juillet 2022 par lequel M. Laurent NUÑEZ, préfet, coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, est nommé préfet de police (hors classe) ;

**VU** le décret du 7 septembre 2022 par lequel Mme Magali CHARBONNEAU, préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, est nommée préfète, directrice de cabinet du préfet de police ;

**VU** le décret du 12 octobre 2025 relatif à la composition du Gouvernement, portant nomination de M. Laurent NUÑEZ en qualité de ministre de l'intérieur ;

**CONSIDÉRANT** que M. Laurent NUÑEZ est nommé ministre de l'intérieur par décret du 12 octobre 2025 susvisé ;

**ARRETE**

**Article 1**

Les membres du cabinet désignés ci-après sont habilités, dans l'exercice de leurs fonctions ou lorsqu'ils assurent le service de permanence ou lorsque le centre opérationnel du préfet de police est activé, à visualiser les images issues des caméras du système de vidéoprotection de la préfecture de police dont l'installation est autorisée par l'arrêté du 18 juillet 2023 susvisé, en temps réel et en temps différé, dans la limite de rétention imposée par la loi.

**1° Au titre de leurs fonctions**

**Conseillers**, avec le profil « visionneur » :

- M. Jérôme MAZZARIOL, contrôleur général des services actifs de la police nationale, conseiller technique chargé des affaires de police ;
- Mme Juliette LAFFARGUE, commissaire de police, conseillère technique adjointe chargée des affaires de police ;
- Mme Loubna ATTA, commissaire de police, conseillère technique, cheffe du service de la communication ;
- Mme Sarah ERAULT-ROIG, agente contractuelle, adjointe à la cheffe du cabinet ;
- Mme Juliette de CLERMONT-TONNERRE, conseillère stratégie et relations publiques ;
- Mme Adeline POLETO, conseillère technique chargée des relations avec l'autorité judiciaire ;
- Mme Sylvie BARNAUD, adjointe à la conseillère en charge des relations avec l'autorité judiciaire ;
- Colonel Vincent ROCHE, officier de liaison Gendarmerie, conseiller technique ;
- Lieutenant-colonel Glen TERROM, officier de liaison des Armées, conseiller technique ;
- M. Antoine SIVAN, ministre plénipotentiaire, conseiller diplomatique.

**Conseiller avec le profil « opérateur » :**

- M. Denis SAFRAN, professeur de médecine, conseiller chargé des questions relatives à l'organisation sanitaire dans le domaine de la sécurité intérieure et au soutien médical des policiers.

2° Au titre du service de permanence

**Officiers de permanence**, avec le profil « opérateur » :

- M. Marc DERENNE, commandant de police, officier de permanence ;
- Mme Sonia DROUIN, commandant divisionnaire fonctionnel de police, officier de permanence ;
- M. Franck SECONDA, commandant de police, officier de permanence ;
- Mme Hélène SALLES, commandant de police, officier de permanence ;
- M. Franck SOUCI, commandant de police, officier de permanence ;
- Mme Sylvie TRIGO, commandant de police, officier de permanence.

**Adjointes aux officiers de permanence**, avec le profil « opérateur » :

- Mme Aude-Marie BLAISE, brigadier-chef de police, adjointe à l'officier de permanence ;
- Mme Laura BOUNIOL, brigadier-chef, adjointe à l'officier de permanence ;
- M. Karl CHEREAU, major, adjoint à l'officier de permanence ;
- Mme Laure GOUBEL, major, adjointe à l'officier de permanence ;
- M. Fabrice JEGO, major, adjoint à l'officier de permanence ;
- Mme Adéline MARTINET, major, adjointe à l'officier de permanence.

3° Au titre du centre opérationnel du préfet de police et de la salle d'information et de commandement de la direction de l'ordre public et de la circulation

**Mission synthèse, analyse, prospective et coopération policière (MSAP)**, avec le profil « visionneur » :

- M. Stéphane BEUSQUART, commandant divisionnaire, chef de la MSAP ;
- Mme Séverine STOPIN, major, collaboratrice du chef de mission ;
- M. Sylvain NEVEJANS, brigadier-chef, collaborateur du chef de mission.

**Service de la communication**, avec le profil « visionneur » :

- M. Matthieu POIRIER, commandant, adjoint à la cheffe de service ;
- Mme Iris FUCHS, agente contractuelle, adjointe à la cheffe de service ;
- Mme Marine PINSON, lieutenant de police, adjointe au chef du département presse ;
- M. Jérémie TIRVERT, lieutenant de police, adjoint au chef du département presse ;
- Mme Eva SOUBIELLE, agente contractuelle, adjointe au chef du département presse ;
- Mme Lucie ARCHER, agente contractuelle, attachée de presse ;
- M. Aubin BEJOT, gardien de la paix, officier de presse ;
- M. Sébastien BOYE, major, officier de presse ;
- M. Léopold JACQUELIN, agent contractuel, attaché de presse ;
- M. Denis PAMPOUILLE, major, officier de presse ;
- Mme Pauline PLUTECKI, agente contractuelle, attachée de presse ;
- M. Mathieu SOLER, agent contractuel, attaché de presse ;
- M. Corentin BOCAGE, agent contractuel, social media manager analyste veilleur ;
- M. Tomas BORY-FRANCO, agent contractuel, social media manager analyste veilleur ;
- Mme Camille GILLON, agente contractuelle, social media manager analyste veilleur ;
- M. Alexis LE VEZOUET, agent contractuel, social media manager analyste veilleur ;
- Mme Emilie SCHONS, agente contractuelle, social media manager analyste veilleur ;
- Mme Lou WEYDERS, agente contractuelle, social media manager analyste veilleur ;
- Mme Vanessa AUBERT, agente contractuelle, cheffe du département internet et multimédia ;
- Mme Justine SUHLER, agente contractuelle, coordinatrice réseaux sociaux.

**Unité informatique et télécommunication (UIT)**, avec le profil « visionneur » :

- M. Arnaud MALARTIC, ingénieur des systèmes d'information et de communication (SIC), chef de l'UIT et RSSI ;
- M. Gilles MARMILLOT agent contractuel, adjoint au chef de l'UIT et Responsable Sécurité des Systèmes d'information (RSSI) adjoint ;
- M. Jean-Philippe VESEL, brigadier chef de police, chef de la section "support" au sein de l'UIT ;
- M. Kevy CORNELIE, technicien SIC de classe supérieure, section "projets et infrastructures" ;
- M. Bryan FERNANDES, agent contractuel, technicien informatique au sein de l'UIT ;
- M. Maxence SERGENT, agent contractuel technicien SIC au sein de l'UIT ;
- M. Steve STANISLAS, technicien SIC, technicien informatique au sein de l'UIT ;
- M. Killian PAQUET, apprenti technicien informatique au sein de l'UIT ;
- M. Bruno BARROSO, apprenti technicien informatique au sein de l'UIT ;
- M. Stivio CORNELIE, technicien SIC de classe supérieure, chef de la section "projets et infrastructures" au sein de l'UIT ;
- M. Adèle BESSON, apprenti chef de projet à l'UIT ;
- M. Noé MAURER, apprenti chef de projet à l'UIT.

**Militaires de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris détachés au sein du cabinet du préfet de police, avec le profil « visionneur » :**

- M. Frédéric FENÉ, adjudant-chef, adjoint au chef du détachement ;
- M. David ANDRES, caporal-chef, chef d'équipe ;
- M. Valentin BOURGEOISAT, caporal-chef, chef d'équipe ;
- M. Eddy PUISSANT, caporal-chef, chef d'équipe ;
- M. Sofiane DIDOUH, caporal, chef d'équipe ;
- M. Titouan LABBE, caporal chef, chef d'équipe ;
- M. Frédéric PALLIER, caporal, chef d'équipe ;
- M. Michaël KREJCIK, sapeur de première classe, équipier ;
- M. Benoit MARTEAU, caporal, équipier ;
- M. Freddy BEAU, major, chef du détachement ;
- M. Clément DEPARDIEU, caporal-chef, chef d'équipe ;
- M. Alexis CALI, caporal-chef, chef d'équipe.

**Article 2**

La directrice adjointe du cabinet est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur à compter de la date de sa réception par le directeur de l'innovation, de la logistique et des technologies. Il sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris et affiché aux portes de la préfecture de police. Cet arrêté entre en vigueur immédiatement.

Fait à Paris, le 13 octobre 2025

SIGNÉ

La préfète, directrice de cabinet,  
chargée de l'intérim des fonctions de préfet de police

Magali CHARBONNEAU